



INFORMATIONS VERNIER

Nos aînés à l'honneur

Qu'existe-t-il à Vernier pour nos aînés ?
Tout le monde a déjà entendu parler des clubs d'aînés. Notre commune en compte cinq. Ceux-ci ne manquent pas d'idées. Ils organisent des tournois de pétanque et de jass ou encore des excursions.
Mais à côté de cela, savez-vous que n'importe quel aîné peut passer des vacances dans les Alpes vaudoises soit près de Vevey ou soit à Gryon ?

En matière de logements, une palette de solutions plus souples sont proposées. A côté des deux établissements médico-sociaux (EMS) situés sur notre territoire communal, vous avez la possibilité d'utiliser les foyers de jour, par exemple. L'aîné peut ainsi continuer de vivre chez lui, tout en bénéficiant d'un certain encadrement la journée. Enfin, notre dossier tente aussi de résumer les démarches à effectuer pour préparer son entrée dans un EMS.



Le Club d'Aînés de Vernier-Village lors d'une sortie au Salève

Sommaire

Le thème

3 Nos aînés à l'honneur

Ce thème tente de répondre à certaines interrogations des aînés : à quelles aides ai-je droit ? Comment m'y prendre pour m'installer dans un établissement médico-social ? Comment occuper mes journées ?

Nouvelles communales

- 7 Prix Littéraire
- 8 Tennis d'Aire et de Vernier
- 10 Vos petites annonces
- 11 Nouveautés dans les bibliothèques communales
- 12 Une classe du Renard en voyage humanitaire au Honduras

- 14 Exposition à Balexert
- 18 Echos des clubs d'aînés
- 26 Festival Jeunesse de Vernier

Infos-quartier

- 23 AICE : Assemblée générale
- 24 AIVV : C'est en bouquinant...

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 306 06 30

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 9, tél. 306 07 60,
fax 306 07 61

Centre d'entretien de Vernier

(Récupération, voirie, équipement, administration et SEVV),

Via Monnet 3,

tél. 306 07 00, fax 306 07 01

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 306 43 11

Service de la petite enfance

Rue du Village 1, tél. 306 06 80

Service des sports

Secrétariat, tél. 306 07 70, le matin

Route du Bois-des-Frères 30.

Tennis de Vernier

Via Monnet, tél. 341 18 92.

Tennis d'Aire

Ch. des Lézards, tél. 796 21 98.

Piscine du Lignon

Rte du Bois-des-Frères 30,
tél. 796 62 96.

Bassin couvert jusqu'au 10 mai 2002.

lu 11h-13h30/16h30-20h30,

ma-je-ve 9h30-13h30/16h30-20h30,

me 9h30-20h30, sa-di 9h30-17h.

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise

Urgence, tél. 117

Poste de Blandonnet, tél. 427 93 21

Police municipale

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 55

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 322 20 20

SOS Médecins, tél. 748 49 50

SOS infirmières, tél. 420 24 64

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 719 6111

urgences 719 6000

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Centre d'action sociale et de santé

Tél. 420 34 00, de 9h à 17h

Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaine

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur trois de 16h à 18h.

Consultation gratuite pour nourrissons
le vendredi de 14h à 16h.

Antenne du Lignon, tél. 420 35 00,

de 9h à 17h. Av. du Lignon 78.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h.

Consultation gratuite pour nourrissons
le mardi de 15h à 17h.

Antenne des Avanchets, tél. 420 35 50,

de 9h à 17h. Rue du Grand-Bay 18.

Consultation gratuite pour nourrissons
le mercredi de 15h à 17h.

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 70,

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux, de 16h à 18h.

Permanence chômage, de 9h à 12h

Lundi et jeudi : Maison de quartier d'Aire-
Le Lignon, 12 bis Nicolas-Bogueret.

Mardi : local AIVV, 22, rue du Village.

Mercredi : local de quartier, 8, av. des
Libellules.

Vendredi : centre de quartier des
Avanchets, centre commercial.

Edité par l'Administration municipale

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité

Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 306 06 20 - Fax 306 06 21

e-mail : m.mex@vernier.ch

Imprimé par SRO-KUNDIG, sur papier

offset extra-blanc mat, sans chlore.

Prochain numéro :

Parution 15 avril 2002

Délai rédactionnel 25 mars 2002

Journal tiré à 14'500 exemplaires

Nos aînés à l'honneur

Ce thème consacré aux aînés tente de répondre à certaines de leurs interrogations : A quelles aides ai-je droit ? Comment m'y prendre pour m'installer dans un établissement médico-social (EMS) ? Comment occuper mes journées ?

Logement

Le canton dénombrait à fin 2000 quelque 57 EMS, soit 3389 lits. Seuls deux se situent sur notre commune. Il s'agit de « La Rhodanienne », sise 8, chemin des Comtoises (tél. 022 341 14 20) et de « la résidence les Sapins », sise 4, chemin du Progrès (tél. 022 341 12 79).

La Rhodanienne dispose de 20 places. Il s'agit d'une ancienne maison familiale située dans un cadre de verdure, au bout de Vernier-Village. Les chambres, spacieuses, sont réparties sur trois étages. Elles y accueillent deux pensionnaires à la fois. Les sanitaires en nombre suffisant sont répartis sur les étages, accessibles par escalift. Le mobilier de base est fourni par l'EMS, le pensionnaire a néanmoins la possibilité d'y apporter quelques petits meubles. Chaque jour une animation différente est proposée.

La résidence les Sapins possède 19 places - dont une unité d'accueil temporaire (pour une durée de séjour allant entre 5 et 30 jours au maximum). Elle se trouve non loin de la première et bénéficie aussi d'un beau cadre de verdure.

Le bâtiment se compose de trois villas juxtaposées et adaptées aux personnes âgées. Les pensionnaires peuvent y être logés soit dans des chambres à deux lits, soit dans des chambres à un lit, qui disposent toutes d'une douche et de toilettes. Une importante équipe d'infirmières est à disposition.

Les Foyers de jour

Dans le cadre de la politique du maintien à domicile des personnes âgées, des institutions sociales ont mis en place sept foyers de jour.

Ces foyers accueillent chacun une douzaine de personnes en âge AVS, durant la journée et sur prescription



Le Chalet Florimont, maison de vacances pour aînés à Gryon

médicale. Le choix du foyer s'effectue en fonction du domicile de la personne intéressée.

Le but de ces foyers est multiple : rompre l'isolement, aider à surmonter une période difficile, retarder ou écourter une hospitalisation, se familiariser avec la vie communautaire.

D'entente avec les responsables, une ou plusieurs journées d'essai peuvent être organisées afin de permettre à la personne concernée de se faire une idée précise de la vie du foyer. Le transport est effectué par le minibus du foyer.

Grâce aux diverses subventions qu'ils reçoivent, les foyers sont en mesure d'appliquer des prix modiques qui sont indiqués dans les fiches descriptives. Le prix comprend l'accompagnement psycho-social ainsi que le transport de la personne âgée. Il inclut également le petit-déjeuner, le repas de midi et une collation dans l'après-midi.

Pour les Verniolans, le foyer concerné peut être celui situé au 12, rue Soubeyran (tél. 022 345 96 35) ou le foyer Livada, sis au 10, route de Sauvigny à Versoix (tél. 022 775 20 54).

Les D2

Enfin, il faut encore mentionner une autre alternative : les D2. Il en existe 17 sur le canton.

Le D2 est un appartement avec encadrement pour personnes en âge AVS

ou rentiers AI dès la cinquantaine, voire avant selon la situation.

Il en existe deux sur la commune, l'un au Lignon (avenue du Lignon 50-53 ; tél. 022 796 16 70), l'autre aux Avanchets (rue du Grand-Bay 16 ; tél. 022 420 35 55).

Comme dans n'importe quel immeuble locatif, les locataires signent un bail et s'acquittent du loyer et des charges. Les appartements sont équipés d'un système d'appel permettant de requérir de l'aide auprès du personnel d'encadrement. Les appartements et les immeubles sont conçus sans barrières architecturales, pour des personnes âgées ou handicapées. Une permanence nocturne est assurée 365 jours par année. Généralement, il s'agit d'étudiants en médecine. Le gérant est toujours là pour aider les locataires à gérer la paperasse administrative. Celui du Lignon contient 16 logements de 2 pièces, 72 de 2,5 pièces et 52 de 3 pièces. Les prix varient entre 239 francs et 475 francs, sans les charges. Celui des Avanchets est à peine plus modeste avec 122 logements de 2 pièces et 20 logements de 3 pièces, entre 353 et 530 francs.

A domicile

A côté de cela, il existe aussi des aides à domicile. La Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) compte environ 1800 collaborateurs. Celle-ci peut s'occuper de

vous trouver une aide au ménage, ou quelqu'un pouvant vous prodiguer des soins, ou encore la livraison de repas à domicile.

Les prestations d'aide et de soins ont pour objectifs de garder ou de recouvrer un état de santé satisfaisant, d'assurer une bonne qualité de vie, de favoriser ou de maintenir son autonomie, d'aider le client à garder le plus d'indépendance possible malgré une maladie ou un handicap.

Ces services s'adressent à toute personne âgée, souffrant ou non d'un handicap, domiciliée dans le canton, que ce soit à titre de dépannage ou pour une période prolongée.

Pour effectuer une demande d'aide, vous devez vous adresser directement au Centre d'action sociale et de santé (CASS), situé à Châtelaine, tél. 022 420 34 00 ou à l'antenne sociale de votre quartier, soit celle du Lignon, tél. 022 420 35 00 ou celle des Avanchets, tél. 420 35 50.

Un collaborateur prendra rendez-vous avec vous par téléphone et viendra vous trouver à domicile pour procéder à l'évaluation de vos besoins et définir la nature des interventions à apporter ainsi que de leur fréquence.

Un contrat de prestations est établi à la suite de cette première visite. Il mentionne les prestations à effectuer, les tarifs de celles-ci et la date des prochaines rencontres prévues pour une réévaluation de la situation.

Les prestations dispensées par l'unité aide et soins à domicile sont les suivantes :

- les soins infirmiers,
- les soins corporels,
- les soins thérapeutiques sur prescriptions médicales,
- les soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie,
- l'aide aux activités de la vie quotidienne (aide pratique) : l'entretien du ménage, du linge, les courses, la préparation des repas, l'aide aux déplacements extérieurs
- la recherche de contacts avec la famille, l'entourage, l'environnement social,
- le traitement de réadaptation, l'ergothérapie, la stimulation de la mobilité, etc.

Les coûts des interventions de l'unité aide et soins à domicile

L'assurance maladie de base prend en charge la 90% des prestations suivantes, sur prescriptions médicales :

- examens, traitements prodigués par du personnel infirmier,
- visites d'évaluation-conseils effectuées par des infirmières
- soins de base,
- traitements d'ergothérapie et de physiothérapie.

Toutes les autres prestations telles que courses, ménage, accompagnement, garde, suppléance... sont facturées selon un tarif horaire fixé d'entente avec les autorités cantonales.

Si vous êtes confrontés à une situation financière difficile, le professionnel de la FSASD s'efforcera de trouver, avec vous, une solution satisfaisante et vous mettra en contact avec des assistants sociaux de l'Unité d'action sociale et financière.

tème vous donne la possibilité d'appeler à l'aide à tout moment, même lorsque l'usage du téléphone n'est plus possible. Concrètement, la personne porte sur elle en permanence un bracelet léger, de la taille d'une montre. Et en cas de besoin, elle presse sur le bouton du bracelet. Les personnes que l'aîné aura choisies librement seront alors appelées les unes après les autres jusqu'à ce que l'une d'entre elles réponde. L'utilisateur du TeleAlarm peut alors lui parler, sans utiliser son téléphone, grâce à un micro et à un haut-parleur situés dans le boîtier électronique.

Pour tous renseignements, tél. 022 420 24 00.

Clubs d'aînés

Comme vous aurez pu le constater, si vous lisez fidèlement le mensuel Informations Vernier, nous publions régulièrement une chronique intitulée «Echos des clubs d'aînés». Celle-ci aborde divers thèmes d'actualité déci-



Les clubs d'aînés se réunissent chaque année pour un tournoi de pétanque inter-clubs

Le service de repas à domicile s'adresse également à toute personne âgée. Les repas peuvent être livrés pour tous les jours de la semaine ou à la fréquence désirée. La livraison s'effectue dans le courant de la matinée. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au tél. 022 420 23 00.

Signalons également, la possibilité de louer un système de sécurité à domicile. Baptisé «TeleAlarm», ce sys-

dés au sein d'une commission inter-clubs.

Le club du Lignon est le plus ancien sur notre commune et parmi les pionniers à Genève, puisqu'il a été créé en 1968. Il est situé au N° 53 de l'avenue du Lignon et est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h, avec une animation principale le mercredi. Comme les quatre autres clubs, il offre à ses membres des animations variées :

Nos aînés à l'honneur

jeux, diaporamas, excursions en car, repas, etc. D'autres activités se déroulent dans les locaux du club : chaque mardi à 16h, vous pouvez chanter avec le « Groupe Vocal de Dames du Lignon » et des cours de yoga et de gymnastique ont lieu chaque semaine.

Autre club précurseur, les Libellules. En octobre 2000, ce club a fêté ses 30 ans d'existence. Les rencontres ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h, au 10, ch. de l'Usine-à-Gaz. Ce club organise chaque lundi des travaux d'artisanat, ainsi que des visites d'expositions, des thés-dansants. En automne et hiver, une fois par mois, une soupe aux légumes « maison » est servie, accompagnée d'un gâteau au fromage.

Le club de Vernier-Village a été créé en 1974. Il est ouvert le mercredi et vendredi de 13h30 à 17h. Le vendredi après-midi est dévolu aux travaux manuels. Il organise également deux lotos par année. Les joueurs de pétanque peuvent profiter de son terrain de 4 pistes.

Le club d'Avanchet sis au 21, rue du Grand-Bay a quant à lui fêté ses 20 années d'activités en juin 2000. C'est le plus petit club de Vernier avec une trentaine de membres. Les réunions se déroulent le mardi de 14h à 17h30. Chaque mardi midi, ses membres se retrouvent pour un repas pris en commun à la brasserie du Paradox.

Le club de Châtelaine est le plus récent des cinq clubs. Il a été fondé en

1981. Ses membres se réunissent les mardi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30, au 39, avenue de Crozet. Il entretient des contacts chaleureux avec les enfants de l'école du quartier, en tenant notamment chaque année un stand lors de la fête des Promotions.

Outre leurs nombreuses activités, les 5 clubs se réunissent pour des tournois inter-clubs de jass, de pétanque ou de scrabble, des broches au CAD...

Si vous désirez partager ces bons moments, nouer de nouvelles amitiés, n'hésitez pas à rejoindre l'un de ces cinq clubs.

Rendez-leur une petite visite, vous serez accueillis à bras ouverts.

J'entre en maison de retraite

L'époque des mouvoirs est finie, de même que celles des hospices traditionnels. Un grand effort a été réalisé pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées à domicile et en maison de retraite.

Quelques précisions s'imposent : tout d'abord, nul ne peut être placé contre sa volonté dans une maison de retraite. Enfin, en matière de coût, il vaut la peine de bien se renseigner. Pour régler sa pension, la personne peut faire appel à sa caisse-maladie (pour une part seulement).

Mais surtout elle a droit aux prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI. Ces prestations interviennent pour combler le déficit entre les dépenses occasionnées par le placement et les revenus jusqu'à concurrence d'un plafond déterminé par la loi fédérale.

Pas d'obstacle financier

Pour calculer sa prestation complémentaire, il faut mettre d'un côté les dépenses (le prix de pension, la cotisation de caisse-maladie et un

forfait pour ses dépenses personnelles), de l'autre les revenus (les rentes perçues et les revenus de son éventuelle fortune (intérêts et un dixième de la fortune au-dessus de 20 000 francs pour une personne seule). Ensuite, on soustrait les revenus au poste des dépenses et on obtient le montant de la prestation complémentaire (jusqu'à concurrence du plafond déterminé par la loi). Ces prestations sont un droit personnel et donc la famille n'est pas sollicitée pour une possible récupération.

Où aller ?

Les maisons de retraite se définissent en fonction des soins qu'elles assurent. D'où l'importance de savoir quel est l'équipement médical des établissements susceptibles de vous intéresser. Chaque individu est libre de visiter plusieurs maisons, d'en rencontrer le directeur, voire même d'y passer quelques jours.

Reste après à être patient, car c'est comme pour la petite enfance : les places sont rares. Mieux vaut s'inscrire dans deux ou trois endroits.

Ensuite, il faut attendre qu'une place se libère. Cela peut parfois durer plusieurs mois, voire un, deux ou trois ans.

Lorsqu'une place s'est libérée, il ne faut pas résilier trop vite son bail puisqu'il faut tenir compte d'une période d'essai nécessaire.

Par contre, il faut penser, par exemple, à marquer son linge personnel. Les premiers jours sont parfois très difficiles. Il faut se donner plusieurs semaines pour trouver ses marques.

Si l'EMS ne vous convient pas, il y a d'autres solutions envisageables, notamment les immeubles D2 au Lignon et aux Avanchets.

Un Centre d'information et de coordinations pour personnes âgées tient à disposition du public une liste des maisons de retraite : tél. 022 781 35 25 ou 6, rue de l'Aubépine ; 1205 Genève.

S.G.

Pour plus d'infos : Pro Senectute ; 4, rue de la Maladière ; 1205 Genève; tél. 022 807 05 65.

Nos aînés à l'honneur

Pour plus de renseignements, vous pouvez les contacter aux numéros suivants durant les heures d'ouverture :

- Avanchet, tél. 022 796 19 98
- Châtelaine, tél. 078 831 50 40
- Libellules, tél. 022 797 13 97
- Lignon, tél. 022 796 16 70
- Vernier-Village, tél. 022 341 03 48.

Lors de votre inscription, une modique cotisation vous sera demandée (entre 20 et 25 francs par année).



L'OCPA

Enfin, il nous reste à traiter de l'Office Cantonal des Personnes Agées (OCPA). L'OCPA est chargé de verser des prestations complémentaires fédérales et/ou cantonales aux personnes bénéficiant d'une rente AVS ou AI. Pour établir ce droit, l'OCPA tient compte de la situation personnelle et économique. En plus, l'OCPA alloue des participations ou des remboursements de frais médicaux non couverts par l'assurance maladie. Il accorde un abonnement annuel des transports publics genevois aux bénéficiaires des prestations.

Pour les personnes souhaitant connaître de manière détaillée si elles ont ou non droit à une aide de l'OCPA, une brochure peut être obtenue auprès de cet office (tél. 022 849 77 77), situé 54, route de Chêne.

Enfin, sachez qu'il existe deux résidences de vacances réservées aux aînés : le chalet Florimont (à Gryon,

altitude 1200 mètres); et la Nouvelle Roseraie (Saint-Légier sur Vevey, altitude 480 mètres).

On y trouve le confort, la sécurité, des loisirs pour des séjours de deux semaines généralement. En tant que maisons de vacances, les séjours ne sont pas remboursés par les caisses maladie, ni par l'OCPA. Toutefois,

l'Hospice général accorde une réduction de 20 francs sur le tarif journalier aux personnes bénéficiant de l'OCPA ou recevant un subside de l'assurance-maladie.

Pour plus de renseignements, appelez au tél. 022 300 01 20.

Serge Guertchakoff

Grignoter ne nourrit pas

Est-ce parce que l'on veut ainsi se consoler ? Ou est-ce parce que l'on est fatigué de devoir toujours cuisiner ? Toujours est-il que nombreux sont les aînés qui ne font plus beaucoup d'effort pour manger équilibré. Ils préfèrent grignoter du chocolat ou des biscuits. Aux problèmes de poids vont se greffer des conséquences bien plus graves allant jusqu'à mettre en péril le maintien à domicile à cause de l'augmentation de la fréquence des chutes et des fractures favorisées par l'ostéoporose.

Les médecins de l'hôpital ont d'ailleurs constaté que plus de 50% des hommes ou des femmes âgées de plus de 65 ans avaient un taux de protéines sanguines nettement insuffisant. Ce pourcentage atteignait 80% chez les patients atteints d'une fracture du col du fémur.

Pour parer à cette situation, une association s'est créée en 1997 : «Des années à savourer» (case postale 91 ; 1211 Genève 16). Elle a notamment édité un livre pratique et joliment illustré.

Il y a des solutions !

Celui-ci présente très simplement une cinquantaine de recettes. La majeure partie d'entre elles tournent autour des sources de protéines (œufs, lait, viande et poisson). Le but de ce livre édité par Suzanne Hurter est d'inciter les aînés à se faire plaisir. Il incite à inviter sa famille, ses amis ou des connaissances afin de manger quelque chose dans une certaine convivialité.

Si effectuer vos commissions devient trop difficile, des solutions existent. L'épicerie d'Aïre, par exemple, effectue les livraisons à domicile. Il existe aussi la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD). Un repas peut être porté chaque jour y compris les week-end et jours fériés (tél. 022 420 23 00).

Rappelons encore qu'il est faux de prétendre que l'âge venant, les besoins en énergie deviennent très faibles. La force musculaire et la défense contre l'infection requièrent quotidiennement entre 50 et 70 grammes de protéines. Pour ce faire, il est recommandé d'en consommer un choix d'au moins trois portions par jour.

En matière de calcium, il faudrait manger 1000 à 1500 mg de calcium par jour pour avoir des os solides. Un yoghourt en comprend généralement 250 mg. Quant aux boissons, outre le lait bien sûr, le Rivella est particulièrement riche en calcium.

Comme le rappelle le professeur Charles-Henri Rapin, médecin-chef de service à la policlinique de gériatrie : «Apportez plus de plaisir à la vie avec un frigo plein de produits frais !»

S.G.

**Vous avez entre 16 et 25 ans !
Vous aimez écrire des poésie, contes ou nouvelles**

**Alors participez à la 10^e édition du Prix Littéraire
de la Commune de Vernier pour Jeunes Auteurs 2003**

A l'occasion de cette 10^e édition, ce concours est ouvert aux jeunes domiciliés ou scolarisés en Suisse romande et en France voisine.

Chaque genre sera récompensé, selon deux catégories d'âge, par des prix en espèces et un recueil sera édité.

Date de clôture du concours : 30 septembre 2002

Date du timbre postal faisant foi.

La remise des prix aura lieu au Salon International du Livre, de la Presse et du Multimédia à Palexpo, Genève, au printemps 2003.

REGLEMENT

1. Le concours est ouvert aux jeunes domiciliés ou scolarisés en **Suisse romande** et en **France voisine**.
Il couvre deux catégories d'âge :
 - A) 16-20 ans : nés entre 1982 et 1986
 - B) 21-25 ans : nés entre 1977 et 1981
 2. Les genres suivants font l'objet du concours:
 - 1) conte ou nouvelle
 - 2) poésieL'oeuvre présentée doit être inédite, écrite en français et comprendre ce qui suit :
 - **conte ou nouvelle** : minimum 10 pages et maximum 15 pages, de 30 lignes chacune maximum
 - **poésie** : minimum 10 poèmes et maximum 15 poèmes en vers libres ou classiques, prose poétique
 - 3a. **Les textes dactylographiés en trois exemplaires** doivent parvenir au Service culturel de la Commune de Vernier.
Prévoir une page de garde avec les indications ci-dessous :
 - **Catégorie et Genre**
 - **Nom**
 - **Prénom** (à préciser si féminin ou masculin)
 - **Adresse**
 - **Date de naissance complète**
 - **Numéro de téléphone**
 - **Titre de l'oeuvre présentée**
 - 3b. Si le texte a été élaboré sur ordinateur, joindre la disquette ou le CD.
 4. Le jury délibère à huis clos. Il ne tient compte que de la valeur littéraire de l'oeuvre. Ses décisions sont sans appel. Les écrits ne seront pas restitués aux auteurs.
 5. Il ne sera pas tenu compte des ouvrages ne correspondant pas au présent règlement, ainsi que des textes parvenus après le délai de clôture.
- Vernier, février 2002
- Envoi texte et renseignements :
Service culturel de la Commune de Vernier
Case postale 520, CH-1214 Vernier-Suisse
Tél. 0041(0)22 306 07 80

TENNIS de Vernier et d'Aïre

Tarifs et conditions ETE 2002 (30.03.2002 - 25.10.2002)

	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00
Lundi													
Mardi													
Mercredi													
Jeudi													
Vendredi													
Samedi													
Dimanche													

Heures creuses
 Heures pleines

TENNIS

Location 1 hre/court

Tarif normal	13.--
Tarif réduit	8.--

Abonnement 11 x 1hre/court

Tarif normal	130.--
Tarif réduit	80.--

Abonnement 1 hre fixe/sem/court*

Tarif heure pleine	360.--
Tarif heure creuse	310.--

Abonnement personnel (avec photo) **

		(membre du club)
Simple senior	340.--	315.--
Couple	505.--	480.--
Rentier AVS-AI	180.--	155.--
Adolescent jusqu'à 18 ans	130.--	105.--
Etudiant, apprenti		
Enfant jusqu'à 15 ans	85.--	60.--

BADMINTON

Courts couverts

Location 1 hre/court

Tarif normal	10.--
Tarif réduit	8.--

Abonnement 11 x 1hre/court

Tarif normal	100.--
Tarif réduit	80.--

Abonnement 1 hre fixe/sem/court *

Tarif heure pleine	280.--
Tarif heure creuse	230.--

TVA 7.6% incluse

* Uniquement à Aïre

** Permet de jouer à Vernier ou à Aïre, tous les jours 1 ou 2 heures selon disponibilités.

Les 2 joueurs doivent être en possession de cet abonnement. Si l'un des deux joueurs ne le possède pas, il s'acquitte du tarif réduit de Fr. 8.-.

Pour les membres du Tennis Club de Vernier, réduction sur l'abonnement personnel

- Tarif réduit : enfants, adolescents jusqu'à 18 ans, AVS-AI, apprentis, étudiants
(Les chômeurs bénéficient du tarif réduit uniquement sur les locations à l'heure)

Pour tout renseignements et/ou inscriptions

- Service des sports ☎ 022 / 306.07.70 - lu-ve 7h30 - 11h45
- Tennis de Vernier ☎ 022 / 341.18.92 - tous les jours 9h - 22h
- Tennis d'Aïre ☎ 022 / 796.21.98 - tous les jours 9h - 22h

BOURSE CANTONALE ET PRIX CANTONAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2002

Afin de promouvoir les initiatives émanant des milieux privés ou associatifs favorisant le développement durable, le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève a institué une bourse et un prix du développement durable. **Les projets ou réalisations soumises au concours doivent contribuer à favoriser la convergence et l'équilibre durable entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique.**

La bourse cantonale, d'un montant de CHF 8000.-, est destinée à soutenir toute personne ou groupement ayant formulé un projet exemplaire, d'intérêt local ou régional, dans le domaine du développement durable.

Le prix cantonal, d'un montant de CHF 2000.-, est destiné à récompenser toute personne ou groupement ayant oeuvré à une réalisation exemplaire, d'intérêt local ou régional, dans le domaine du développement durable.

Toute personne, entreprise ou groupement, domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans la région frontalière du canton (Ain, Haute-Savoie, district de Nyon), peut faire acte de candidature. Le délai pour la réception du formulaire d'inscription accompagné du dossier complet est fixé au 25 mars 2002.

La bourse et le prix seront officiellement remis en juin 2002 par Monsieur Robert Cramer, responsable du département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement. Les lauréats seront avisés par lettre personnelle. Le Conseil d'Etat prendra toute mesure opportune pour assurer une publicité aux démarches des lauréats, notamment par le biais des médias et des revues spécialisées.

Le formulaire de candidature, le règlement du concours ainsi que toutes informations utiles peuvent être obtenus sur le site internet www.geneve.ch/agenda21 ou aux coordonnées suivantes :

Service cantonal du développement durable
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2, CH-1211 Genève 3
Tél. 022 327 06 67 - Fax 327 28 94
E-mail sabine.stefanoto@etat.ge.ch

TENNIS D'AIRE

ECOLE DE BADMINTON

(de 9 à 18 ans)

2^{ème} période :
du 13 mars au 19 juin 2002

PRIX : Fr. 56.— / enfant/ période
(paiement au comptant à l'inscription)

Inscriptions : depuis le 25 février 2002

Les cours n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires et jours fériés

Renseignements :
Tennis d'Aire, tél. 796.21.98

«Ateliers Portes Ouvertes 2002»

des artistes de Genève et environs

Samedi 13, dimanche 14
et
samedi 20, dimanche 21 avril
de 13h à 19h

Renseignements : tél. 022 839 24 04

Prochaines séances du Conseil municipal

Mardi	16 avril 2002	à 20h30
Mardi	14 mai 2002	à 20h30
Mardi	25 juin 2002	à 20h30

Petites annonces - à votre service gratuitement

Transmettez-nous vos annonces par fax au 306 06 21, par tél. au 306 06 20 ou par e-mail : m.mex@vernier.ch

Emploi

Dame avec références cherche heures de ménage 1 jour par semaine ou garde d'enfant le matin ou l'après-midi, à son domicile ou se déplace. Tél. 341 19 32, à midi ou le soir.

Jeune femme, 27 ans, avec permission, cherche un poste de travail. Connaissance de la langue française et espagnole. Maniement de Word, Excel, Power Point, Internet. Tél. 079 460 81 86 / 341 06 01. E-mail : luisacova@yahoo.com

Cherche femme de ménage déclarée. Tél. 797 00 09, matin ou soir.

Jeune homme, étudiant, cherche travail pour les mois de juillet, août et septembre. Tél. 078 76 072 59.

Lapins à donner

Nous sommes 6 petits frères et soeurs à grandes oreilles toutes douces et beiges. Nous recherchons chacun un petit foyer rempli d'amour et de douceur. On sera prêts à faire notre balluchon début avril. Contactez notre maîtresse au 022 341 16 12.

A louer

Place de parc souterraine au chemin Champ-Claude. Fr. 144.-/mois. Tél. 785 50 42.

Mundialito aux Avanchets

Les dates pour cette année sont les suivantes : le 28 avril, le 12 mai et le 26 mai (réserve)

Tirage au sort le 12 mars au C.Q.A.

Pour s'inscrire, veuillez envoyer votre nom, prénom, date de naissance, adresse et n° de téléphone à la case postale 96, 1216 Cointrin.

A vendre

Pour enfant : 1 paire de botte d'équitation, pointure 31 à Fr. 30.-, 1 pantalon d'équitation, taille 6 ans à Fr. 20.-, 1 sac de couchage à Fr. 30.-, 1 paire de chaussures de ski de fond, pointure 31 à Fr. 20.-, état neuf. Tél. 078 654 58 08, après 18h.

Joli vélo fillette 5-6 ans, couleur mauve, valeur Fr. 300.-, prix Fr. 95.-. Tél. 341 38 93.

Piano noir droit Yamaha, Fr. 1000.-. Grand box «thule» avec supports pour voiture, Fr. 500.-. Tél. 341 70 41.

A votre service

Cours de dessin et peinture pour adultes et enfants. Tél. 340 44 66.

Pour animer vos soirées d'entreprise, anniversaires, mariages, etc. faites appel à Knights of Dance. Musique variée, karaoké, soirées personnalisées. Renseignement : 076 370 46 11.

Personne cherche à confectionner des gâteaux aux amandes, spécialité typiquement méditerranéenne. Tél. 078 76 072 59.



L'ALIBI

1214 Vernier
022.341.04.08

**La maison du quartier
de Vernier-Village**



Propose une

VENTE—ACHAT

par et pour les enfants

Samedi 13 avril 2002 de 14 h à 17 h
Salle communale, école de Vernier Place



**Installation
des stands**

13 h 30 avec votre
aide





Matériel accepté

Articles destinés
aux enfants, livres,
CD, jeux., jouets,
patins, etc...





Inscription

Fr. 2.- par vendeur





Renseignements

Maison du quartier
Tél: 022 341 04 08



Buvette ouverte

Bibliothèques communales de Vernier

C'est à lire près de chez vous :

Nicole Avril - Moi, Dora Maar

André Klopmann - Crève, l'écran

Fernand Daffos - Femme au bord de la crise de mère

Nikki Gemmell - Love song

Tonino Benacquista - Quelqu'un d'autre

Barbara Erskine - Les Larmes d'Isis

Sandra Brown - Inavouable

Kristin Hannah - Le monde sans elle

David Lodge - Pensées secrètes

Gitta Mallasz - Dialogues avec l'ange

100 sauces légères pour les pâtes

CH comme chocolat

Le Chien en pleine forme

et des albums ou des livres de décoration pour fêter Pâques.

Des **CD-ROM** et des **CD audio**
sont également à votre disposition dans les trois bibliothèques.

A Pâques, du **vendredi 29 mars au samedi 6 avril 2002**,

la bibliothèque d'**Avanchet** sera **fermée**,

la bibliothèque de **Vernier** sera ouverte :

la bibliothèque de **Châtelaine** sera ouverte :

mardi 2 avril de 16h à 20h,

jeudi 28 mars de 16h à 18h et

jeudi 4 avril de 16h à 20h.

Avanchet

Dans la galerie marchande

☎ 797 05 55 (heures d'ouverture)

Lundi : 16h - 20h
Mardi : 15h - 19h
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h

Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A

☎ 797 16 82 (heures d'ouverture)

Lundi : 15h - 19h
Mercredi : 9h - 12h
14h - 18h
Jeudi : 16h - 20h

Vernier

Rue du Village 57-59

☎ 341 04 91 (heures d'ouverture)

Mardi : 16h - 20h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h

(inscription gratuite, prêt des livres, des revues et CD gratuit)



SIMON BORGA

Étanchéité

Couverture

Ferblanterie

Isolation

Entretien toiture

8, chemin des Carpières
1219 Le Lignon

Tél. 797 47 87
Fax 797 47 26

La classe Année humanitaire (AH) 2000-2001 du CO Renard: récit et bilan d'une aventure

Un projet au Honduras

Voilà quelques mois déjà que les élèves de la classe 909AH ont quitté le cycle du Renard pour suivre, chacun de leur côté, leur projet de formation post obligatoire. Durant leur dernière année au cycle d'orientation, ces élèves avaient eu la chance de participer au programme Année humanitaire, proposé par le secteur Jeunesse de la Croix-Rouge genevoise à quelques classes du canton.

Pendant toute l'année, encadrés par les intervenants du cycle et le référent de la Croix-Rouge genevoise, ils avaient travaillé ensemble pour organiser et financer un voyage d'étude à caractère humanitaire qui a eu lieu en juin 2001 au Honduras. Dans le cadre de cette action, ils avaient entre autres obtenu le soutien financier de la commune de Vernier après avoir présenté leur projet devant les membres du Conseil municipal.

Pour cette quatrième édition de l'Année humanitaire au cycle du Renard, la classe 909AH avait choisi de s'engager dans un projet nouveau, sur un continent qui n'avait pas encore retenu l'attention des volées précédentes. Il s'agissait de participer, en partenariat avec la Croix-Rouge suisse, à la construction de maisons individuelles qui devaient accueillir les habitants de la Bétania, un quartier de la capitale hondurienne particulièrement exposé aux crues du fleuve local. Ce quartier avait été entièrement détruit lors de l'ouragan Mitch en 1998 et ses habitants avaient reconstruit des abris de fortune en attendant une solution plus durable.

Pendant toute l'année, les élèves ont soigneusement consigné leurs expériences et leurs impressions dans un carnet de classe dont ils étaient eux-mêmes responsables. Ce sont leurs textes et leurs témoignages que nous vous proposons ici pour vous faire partager ces douze jours passés en Amérique centrale.



Une aide concrète apportée aux habitants

Le fil rouge du voyage humanitaire a bien sûr été le travail de chantier effectué quotidiennement par l'ensemble de la classe. Que ce soit sous un soleil de plomb ou sous une pluie battante, les élèves se mêlaient chaque matin aux ouvriers locaux qui travaillaient pour la plupart à la construction de leur propre maison:

« Le premier jour de travail, on est allé chercher le matériel dans une grande usine détruite par L'ouragan qui sert maintenant de magasin. Après, on a dû creuser les fondations à la pioche et à la pelle. Le troisième jour, on a déchargé des briques de trois kilos qui ont été réparties le jour suivant. Pour chaque maison, on a dû passer du sable au tamis pour fabriquer du béton. Le cinquième jour, comme il avait beaucoup plu pendant le week-end, on a été retardé dans notre travail car on a d'abord dû enlever la terre qui avait coulé dans les fondations. Moi, je donne mon avis: le chantier, c'est dur, mais je pourrais y travailler. »

Bardul Fejza

A la découverte d'un pays et d'une culture

Après cinq heures de travail quotidien sur le chantier, le groupe consacrait

ses après-midi à des visites qui ont permis aux élèves de mieux connaître le pays qu'ils étaient venus aider: échanges avec les habitants de la Bétania, excursion dans des parcs naturels, mais surtout visites de quelques infrastructures éducatives qui nous ont été ouvertes grâce à l'intervention de Claudio Stauffer, le responsable de la Croix-Rouge suisse au Honduras.

Le premier après-midi a ainsi été consacré à la visite d'une école qui se trouve au centre de Tegucigalpa, la capitale.

« On est entré dans l'école après que le garde armé nous ait ouvert les portes. Les locaux et les deux cours faites de terre battue et de béton sont entourées de murs couronnés de barbelés.

Ces bâtiments sont utilisés trois fois dans la journée par différentes écoles, ce qui représente plus de 2200 élèves en tout.

Le directeur du lieu nous a fait faire le tour du propriétaire et nous a même fait entrer dans deux classes où une quarantaine d'élèves entassés autour d'une dizaine de tables nous ont applaudis. »

Jessica Grossenbacher

Le lendemain, c'est le directeur d'un centre d'accueil pour les enfants des

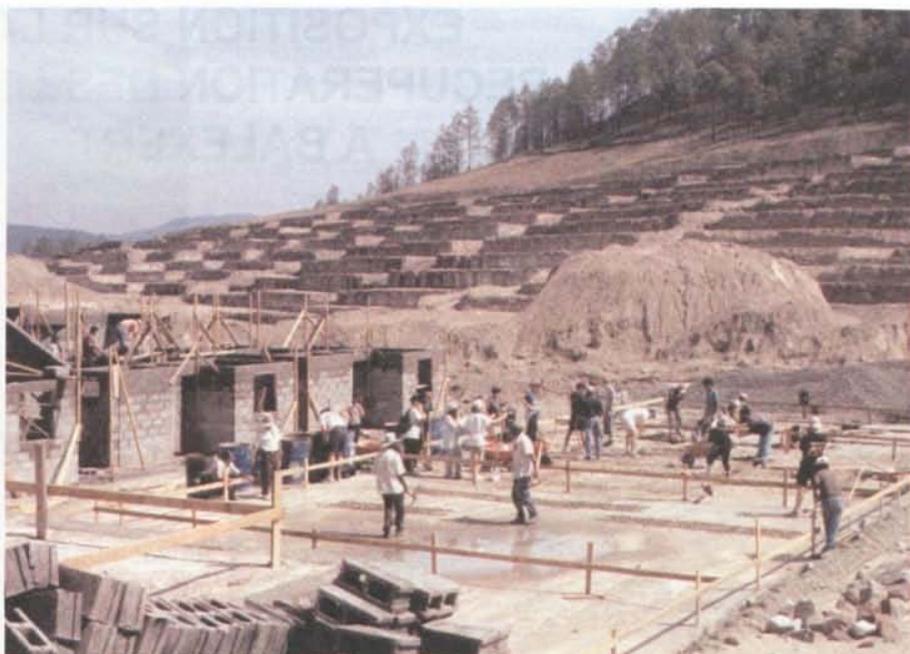
rues qui nous a ouvert les portes de son établissement.

«La Casa Alianza est un centre d'accueil et de réinsertion pour les enfants des rues. Ce centre est en plein milieu de Tegucigalpa. Les enfants peuvent venir et partir quand ils veulent, le centre est ouvert 24h sur 24h. Les enfants sont suivis par un éducateur. Cet éducateur doit faire des recherches sur l'enfant, sa famille et essaie de rétablir le contact. Si l'enfant et la famille sont aptes à reprendre la vie sous le même toit, l'enfant est renvoyé dans sa famille, mais l'éducateur continue à la suivre. Les enfants acceptés dans ce centre doivent avoir entre 12 et 17 ans.

Il y a des dortoirs garçons et filles au premier. Au rez-de-chaussée se trouve la cafétéria. Il y a aussi une infirmerie à l'entrée du centre et une petite pièce où les enfants choisissent des cadeaux quand ils ont récolté assez de bons points de comportement. L'ambiance dans ce centre est très agréable.»

Laura Lebalia

Autant d'expériences fortes qui ont marqué l'ensemble des élèves. Ils étaient venus aider un pays dont ils connaissaient la fragilité. Pendant les quelque douze jours passés sur place, ils ont pu aussi en admirer la beauté et apprécier le grand sens de l'hospita-



lité que les Honduriens ont montré à leur égard.

Un enrichissement durable

Pour conclure cette expérience hors du commun, la parole est laissée à une enseignante de la classe 909AH qui a accompagné les élèves lors de leur périple hondurien :

«Bien évidemment, il y a eu des moments difficiles, mais ceux-ci ont su être exploités de manière positive. Ils ont permis à chacun de s'interroger sur soi-même pour mieux rebondir et

faire d'une telle aventure une source d'enrichissement personnel, une somme d'expériences qui aide à se construire pour mieux préparer l'avenir».

Laurence Ebner

L'équipe Année humanitaire

Vous trouverez de plus amples informations sur le projet et le voyage de la classe 909AH au Honduras sur le site Internet suivant :

<http://www.edu.ge.ch/co/renard/humanitaire/00-01/welcome.html>

Ramassages ménagers

DÉCHETS ENCOMBRANTS **mardi 9 avril 2002**

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas...

DÉCHETS MÉTALLIQUES **jeudi 11 avril 2002**

Sont considérés comme déchets métalliques : ferraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques...

DÉCHETS VALORISÉS, ramassage en porte à porte

PET mercredi, PAPIER lundi et jeudi, VERRE jeudi, ORGANIQUES mardi



Attention : Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, télévisions, machines à laver, ordinateurs, etc., doivent être impérativement rapportés dans les points de vente.

Frigos et congélateurs doivent être munis d'une vignette «recyclable» disponible à la Mairie ou au Centre d'entretien au prix de Fr. 75.-.

Renseignements : Centre d'entretien, tél. 306 07 00.



EXPOSITION SUR LA LA RECUPERATION DES DECHETS A BALEXERT



Mardi 5 février 2002, Mme Gabrielle FALQUET, conseillère administrative, inaugure l'exposition sur la récupération et la valorisation des déchets organisée par la commune de Vernier en collaboration avec Recydec et Swiss Recycling.

Celle-ci comprend plusieurs stands dont celui d'artisans de la récupération, venus du Sénégal.

Amadou-ba et Rokhaya sont venus montrer aux enfants ce que l'on fait chez eux avec le bois, l'aluminium et le plastique et les ampoules.

Leur métier est de créer toutes sortes d'objets utilitaires, de loisir ou encore d'art à partir de ces déchets. Les sacs en plastique de supermarché se transforment en poupée, en balle de jeux ou encore en cabas. Les boîtes d'aluminium deviennent des porte-documents originaux, des petites

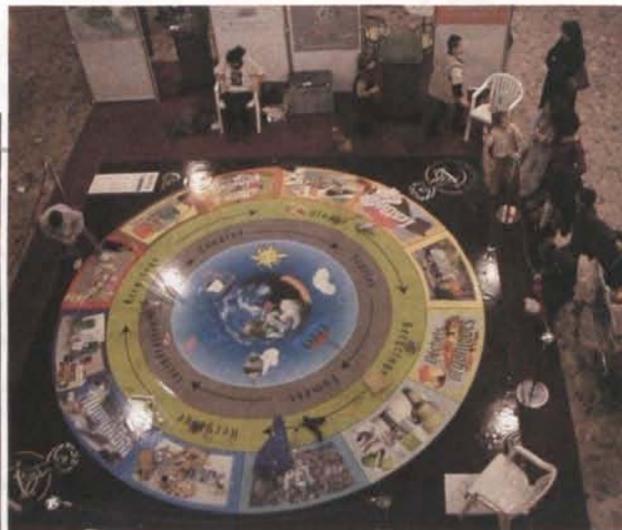


voitures ou encore des œuvres d'art.

Les enfants ont participé à des ateliers de bricolages, durant lesquels ils ont fabriqué des lampes à pétrole à partir d'ampoules usagées ainsi que des mallettes avec du bois récupéré et des canettes en alu.

Les enfants ont également participé au jeu de «la ronde de la récupération» avec beaucoup d'enthousiasme. Des plages horaires ont été planifiées tout spécialement pour les classes des écoles de la Commune de Vernier afin de leur offrir un enseignement ludique et récréatif sur la gestion des déchets.

Ce jeu a été élaboré pour s'adapter à tous les âges puisqu'il existe plusieurs catégories de questions plus ou moins compliquées.





Quant à la Commune de Vernier, notre stand était partagé entre la gestion des déchets et la présentation de la campagne «Canin-Malin».

Le Service des espaces verts a créé un véritable mini-parc dans le hall central de Balexert, ce qui a produit des effets assez inattendus : les enfants ont été les plus nombreux à vérifier la texture de l'herbe, visiblement surpris qu'elle soit végétale et non en plastique. Les chiens l'ont aussi rapidement remarqué, mais nous n'avons pas eu de mauvaise surprise. Certaines personnes ont profité du banc pour une pause et d'autres ont tenté de nous acheter la charrette de fleurs.

Le but principal était de sensibiliser la population sur l'importance de son rôle dans la récupération des déchets. Cependant, les personnes intéressées étaient pour la plupart déjà des récupérateurs actifs.

Nos efforts pour une valorisation des déchets plus efficace continuent.

La nouvelle gestion des déchets, avec la mise en place du ramassage en porte à porte, a déjà porté ses fruits et nous avons pu constater une augmentation des déchets valorisés alors que les ordures ménagères diminuent.

Cependant, nous avons encore besoin de votre aide pour atteindre notre objectif de 40% de déchets valorisés cette année. Continuez le tri sélectif, et contribuez à préserver notre environnement !

Pour tester vos connaissances, nous vous proposons ci-dessous un petit quiz. Les 4 premières personnes à nous renvoyer le bulletin correctement rempli gagneront une place de cinéma à Balexert.

1. Je suis né d'arbres mais peux renaître 7 fois si l'on me porte à la récupération.
Qui suis-je ?
2. On me remplit de confiture ou de cornichons et je suis transparent ; chaque fois que l'on me recycle on doit enlever mon chapeau.
Qui suis-je ?
3. Je conserve très bien et très longtemps les aliments, on me recycle à l'infini.
Qui suis-je ?.....
4. Légère et transparente, on m'écrase avant de me mettre dans un conteneur bleu et jaune.
Qui suis-je ?
5. J'ai servi à indiquer la température, un maladroit m'a laissé tomber, je suis cassé et on me retourne à la pharmacie.
Qui suis-je ?
6. Dans une ancienne vie, je tenais chaud à mon propriétaire mais aujourd'hui je suis tout usé, on va me recycler en ficelle.
Qui suis-je ?
7. J'emballe une boisson gazeuse mais une fois vide, accompagnées de mes amies, nous allons être fondues pour devenir un vélo.
Qui suis-je ?
8. J'étais épluchures, coquilles d'œufs, marc de café mais aujourd'hui je sers d'engrais pour les plantes.
Qui suis-je ?
9. Grâce à mon énergie, je permets aux enfants de s'amuser avec des jeux électroniques, mais cela m'épuise. On doit alors me porter aux points de collecte.
Qui suis-je ?
10. J'ai une robe de carton, un sous-pull en alu et un jupon de plastique, hélas personne ne peut me recycler et je dois finir ma vie à la poubelle.
Qui suis-je ?

A retourner à : Centre d'entretien de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier

Nom : Prénom :

Adresse :



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée

MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager



**Vente & dépannage
toutes marques**

Pas de frais de déplacement aux
habitants de la commune

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

Michel BONVIN



Linos - moquettes
parquets (vitrification)

Stock important
Grand choix de coloris
Services rapides et souples
Conseils - Devis

Tél. (022) 798 46 57 - Fax (022) 788 10 09
79, av. Louis-Casaï - 1216 COINTRIN/GE

Givaudan®

Avec vous à Vernier!



Givaudan Vernier SA • 5 chemin de la Parfumerie • 1214 Vernier
Tel: 022 780 9111 • Fax: 022 780 9150 • www.givaudan.com

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

A votre service
depuis 1952

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*
Secrétariat

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 340 1281 - 16, Gutenberg



MEYRIN FITNESS

17 Prom. Champ-frechets
1217 MEYRIN Tél: 022/783.04.94

PARKING ASSURÉ

LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7 JOURS / 7

PERTE DE POIDS RAPIDE

Programme spécial minceur

VOTRE SANTÉ UN CAPITAL À PRÉSERVER

TOUTES HEURES
TOUTES PRESTATIONS

FACIL'IMPÔTS

Diego SUTER
Av. de Châtelaine 1-5
(bât. Tavano)

022 344 26 40
facilimpots@befree.ch

Votre déclaration sur rdv,
du lundi au samedi, 9h-21h.
à votre domicile ou
au bureau dès **75.-**





LES ELUS RADICAUX SE BATTENT POUR VOTRE ENVIRONNEMENT

Comme vous le savez, le chef du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL), M. Laurent MOUTINOT a un grand projet dans le quartier de Châtelaine. En effet, il prévoit de raser les 73'000 m² des jardins familiaux de Villars pour permettre la construction d'immeubles. Ainsi, 550 logements pourraient voir le jour, amenant environ 1'600 habitants supplémentaires et 1'000 véhicules dans le quartier. Ces logements seront, pour 2/3, des habitations subventionnées, ceci bien que Vernier possède déjà 2'784 logements HBM, HCM et HLM.

Les jardins familiaux de Villars sont le dernier poumon de verdure de la région, comme indiqué dans le plan directeur communal de Vernier et voté à l'unanimité du Conseil municipal en novembre 1997. Cette région, fortement péjorée par des nuisances telles que grandes routes, aéroport, lignes

ferroviaires, industries dangereuses en tous genres comme les dépôts pétroliers, a le droit de garder un emplacement de verdure tel qu'il se trouve actuellement sur la parcelle des jardins familiaux de Villars.

Pourtant, lors de la séance du 18 décembre 2001 du Conseil municipal de Vernier, chacun aura pu voir que seul le parti radical, soutenu par les libéraux, s'est déclaré contre la modification du régime des zones du secteur Crozet-Villars. Les quatre autres partis de l'hémicycle ont annoncé leur soutien au projet de raser les jardins familiaux pour y construire ces logements. Le groupe radical a clairement fait connaître son désaccord complet sur le fait de toucher à cette zone. Pour vos élus radicaux, ces jardins familiaux ne doivent pas être touchés, les habitants de Châtelaine doivent pouvoir continuer à bénéficier de cet endroit dépourvu d'immeubles et de

cette verdure et les jardiniers doivent pouvoir perpétuer la culture sur leurs lopins de terre.

Citoyens de Vernier, les élus du parti Radical feront tout leur possible pour défendre votre quartier et vos conditions de vie. Nous refuserons ce projet insensé et nous nous battons pour préserver les jardins familiaux de Villars. C'est pour ces motifs qu'une pétition a été lancée. Adressée à l'intention du Grand Conseil, elle demande que le projet du DAEL soit immédiatement stoppé, que le Grand Conseil n'entre pas en matière quant à une éventuelle modification du régime des zones dans le quartier et que les instances cantonales compétentes tiennent compte de la volonté politique du Conseil municipal de Vernier clairement exprimée dans le plan directeur communal de novembre 1997.

VOS ELUS AU CONSEIL MUNICIPAL DE VERNIER A VOTRE ECOUTE, A VOTRE SERVICE

Eric GRANDJEAN – Chemin de l'Etang 28 – 1219 CHATELAINE – tél. 970.16.78
Président de l'association radicale de Vernier – case postale 419 – 1214 VERNIER
E-mail : radical@geneva-link.ch

Antoine ALARCON – avenue du Lignon 80 – 1219 LE LIGNON – tél. 796 70 31

Georges BAECHLER – chemin des Coquelicots 15 – 1214 VERNIER – tél. 341 31 78

Roger FROESCH – chemin du Renard 53 – 1219 AÏRE – tél. 970 08 87

Ernest GREINER – avenue du Lignon 84 – 1219 LE LIGNON – tél. 796 83 82

Dominik MEYER – chemin de Champ-Claude 5 – 1214 VERNIER – tél. 341 15 24

Josette MONNIER – avenue du Lignon 35 – 1219 LE LIGNON – tél. 797 21 79

RADICAL – LIBERTE HUMAINE, JUSTICE SOCIALE

Echos des clubs d'aînés

Séance d'information sur la MALENTENDANCE et la SURDITE

- Qu'est-ce que l'ouïe ?
- Comment prévenir la malentendance ?
- Que faire si j'entends moins bien ?
- Quelles aides puis-je obtenir ?
- A qui m'adresser ?

Le club des Aînés d'Avanchet organise une séance d'information le Mardi 16 avril 2002 à 14h

au local des sociétés, 21, avenue du Grand-Bay (dans le centre commercial d'Avanchet)

Monsieur Gabriel ROCH, animateur, et Madame Martine CLAVEL NOVERRAZ, assistante sociale de l'Association Genevoise des Malentendants seront présents pour répondre à toutes vos questions.

La séance sera suivie d'une verrée.

Toute personne intéressée est la bienvenue. Une boucle magnétique sera installée pour les personnes appareillées.

Pour des questions d'organisation, nous vous prions d'annoncer votre présence au N° de téléphone 797 11 07.

A l'occasion de la réception offerte par la commune à Liliane Maury Pasquier, présidente du Conseil National, Madame Yvonne Tornare, du club des aînés de Châtelaine-Balexert, lui a remis le texte suivant :

Ma ville idéale, celle où j'aimerais habiter

La ville où j'aimerais habiter aurait plusieurs dénominations.

Je l'aimerais car elle serait agréable à regarder, à parcourir, à visiter. Elle serait propre : exempte de mégots, de paquets vidés de leurs cigarettes, de boîtes de boissons jetées çà et là après les avoir bues, de journaux et papiers déchirés et sales.

On y trouverait bien sûr des poubelles dans lesquelles on déposerait tous ces détritiques.

Les gens, adultes et enfants respecteraient les règles de l'hygiène et c'est évident, feraient faire leurs besoins à leurs chiens dans les espaces prévus à cet effet.

Cette ville me plairait, je l'appellerais la Proprette.

Dans cette ville, les habitants se croiseraient dans les rues avec un beau et tendre sourire et même un grand bonjour, et à la fin de la journée un bonsoir sympathique.

On essaierait de lier conversation avec ses voisins, on demanderait des nouvelles de leurs enfants, de leurs états de santé, on aiderait les gens faibles, handicapés, soucieux et démunis.

Cette ville se dénommerait Sourire.

Ensuite, dans cette cité, on s'amuserait, on ferait du sport, on chanterait, on danserait, on mangerait aussi ensemble.

On goûterait des mets de toutes provenances, de tous pays, on partagerait avec beaucoup de convivialité ces repas. On ne serait pas raciste, on se donnerait des coups

Club des aînés d'Avanchet

Dir. collégiale
21, rue du Grand-Bay
1220 Avanchet
Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Tél. 796 19 98
Ouverture le mardi
de 14h à 17h30.

Club des aînés de Châtelaine-Balexert

Mme Yvonne Tornare,
ad interim
39, av. de Crozet
1219 Châtelaine
Tél. 078 831 50 40
Ouverture les mardi,
mercredi et jeudi
de 14h30 à 17h30.

Club des aînés des Libellules

Mme Alice Fasel
10, ch. de l'Usine-à-Gaz
1219 Le Lignon
Tél. 797 13 97
Ouverture
les lundi, mardi et jeudi
de 13h30 à 17h.

Club des aînés du Lignon

Dir. collégiale
50-53, av. du Lignon
1219 Le Lignon
Tél. 796 16 70
Ouverture du lundi au
vendredi de 14h à 18h
(animation principale
le mercredi).

Club des aînés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier
6, ch. de Champ-Claude
1214 Vernier
Tél. 341 03 48
Réunions
les mercredi et vendredi
de 13h30 à 17h.

de main, on ne regarderait pas à son temps.

Cette cité serait Coeur d'Or.

Dans cette agglomération, on marcherait sans avoir peur d'être bousculé et renversé par des véhicules qui ne respectent pas les piétons, les enfants, les gens âgés qui eux sont souvent distraits et insouciant. Les murs des maisons, des bâtiments, des écoles ne seraient pas souillés par des gribouillis qu'on nomme des T.A.G.. On mettrait à disposition de ces jeunes des panneaux où ils pourraient dessiner, peindre des oeuvres remarquables et compréhensibles.

Ici on apprécierait le travail fait par nos jardiniers dans nos parcs, nos avenues, on serait en admiration devant certains arrangements floraux, on ne saccagerait plus nos pelouses, on ne marcherait que dans les chemins, nous ne foulerions plus cette belle herbe, ce fin gazon. Chaque

habitant se prendrait en charge, la voirie aurait moins de travail à faire, à ramasser leurs immondices; la maréchaussée sanctionnerait beaucoup moins, les lois seraient respectées.

Cette ville serait accueillante, l'altruisme y régnerait en maître. On encouragerait les dons des gens pour entreprendre de grandes études, les arts musicaux et picturaux seraient bien accueillis. Tous ses désirs seraient d'amener quelque chose à l'humanité, à freiner la violence, à chercher à diminuer la pollution et prendre bonne conscience que tous nos efforts pour améliorer nos vies par nous-mêmes seraient bénéfiques pour tous.

Cette ville si Proprette, qui aurait toujours le Sourire et un grand Coeur d'Or, pourrions-nous l'appeler à nouveau notre Chère Genève!



PARTI ECOLOGISTE VERNIOLAN

case postale 735 1214 VERNIER

Dans la perspective des élections judiciaires du 21 avril 2002, les Verts de Vernier donnent l'occasion à M. Jean-Bernard SCHMID, candidat de l'Alternative au poste de procureur général, de se présenter.

Agé de 49 ans, valaisan d'origine, M. Jean-Bernard Schmid est venu à Genève en 1972 pour y obtenir une licence en droit, puis un brevet d'avocat.

Il a exercé ensuite durant 13 ans le métier d'avocat, notamment à l'ASLOCA, avant d'assumer le poste de greffier-juriste de la Cour de Justice durant 5 ans.

Il est entré dans la magistrature en 1998, sur une liste de l'Alliance de gauche, comme substitut du Procureur général. En octobre 2000, il a été élu procureur en remplacement de Christian Coquoz nommé chef de la police.

Tous les partis de l'Alternative, soit l'Alliance de gauche, les Socialistes et les Verts, soutiennent sa candidature au poste de Procureur général, le 21 avril 2002.

Que fait le Procureur général ?

A l'origine, le Procureur général avait pour fonction première de protéger le peuple contre l'arbitraire de l'Etat. Aujourd'hui, il est le garant d'une justice équitable, égale pour tous, le riche comme le pauvre, le citoyen comme l'étranger.

A ce titre, le Procureur général, outre des tâches d'ordre administratives, doit notamment définir la politique judiciaire du Ministère public. Il décide de l'affectation des ressources de la justice. Il choisit les priorités de l'action publique en fonction des moyens nécessairement limités à disposition de l'autorité.

Cet arbitrage des ressources est évidemment délicat. L'enjeu des prochaines élections sera, sur ce point, la continuité ou non de la politique mise en oeuvre ces douze

dernières années par le Procureur actuel, M. Bernard Bertossa.

Egalité pour tous ?

Une justice égale pour tous n'est pas uniquement un slogan, une belle idée un peu creuse.

En pratique cela impose, par exemple, de veiller à ce que soient poursuivis :

- les commanditaires des voleurs de pomme et pas seulement les voleurs
- les citoyens établis, blanchisseurs de l'argent du trafic de drogue sous le couvert de professions respectables et pas seulement les « faux réfugiés » revendeurs de boulettes de cocaïne dans la rue
- les financiers véreux et autres escrocs en tout genre et pas seulement les seuls voleurs à la tire.

En matière de vol ou d'escroquerie, il ne serait pas acceptable de se limiter à sanctionner les seuls maladroits qui se font prendre en flagrant délit. Il est indispensable de conduire sans faiblir, et sans reculer sous prétexte de coût ou de complexité des dossiers, les enquêtes nécessaires à la poursuite de tous les délits financiers qui mettent à mal l'activité économique du canton, quels qu'en soient leurs auteurs.

Et la violence ?

La violence détruit les individus et le tissu social. Elle est la négation même du droit du plus modeste d'entre nous à vivre sans crainte, à éduquer ses enfants, à profiter des fruits de son travail.

Une société qui tolère la violence ne peut se développer harmonieusement.

On ne lutte toutefois pas contre la violence en se bornant à pointer un doigt sévère contre quelques vandales insupportables.

La violence ne peut s'appréhender efficacement que comme un phénomène global. Les causes en sont aussi multiples que variées, et appellent logiquement des réponses différenciées. La violence de l'arracheur de sac ou du racketteur est perçue très fortement par les victimes, mais elle est pourtant moins dangereuse que celle du chauffard qui tue par inconscience criminelle. La violence verbale et le mépris de l'autorité ont un lien plus étroit que l'on imagine avec la violence diffuse dans les rapports de travail, les

salaires insuffisants et les conditions de logement des plus mal lotis. La violence conjugale au quotidien, banalisée, se répercute fatalement sur les enfants que l'on retrouve trop souvent, adultes, devant les tribunaux pénaux.

Que font la police et la justice ?

Un travail de fond, difficile, rarement spectaculaire.

Ni la police, ni les tribunaux ne sont « laxistes » ni adeptes du laisser faire. Il est faux de prétendre que la poursuite de la délinquance « internationale » se ferait au détriment des infractions « locales ». La délinquance est universelle, et ne s'arrête pas aux frontières du canton. Il serait ainsi profondément irresponsable de vouloir arrêter l'appareil de justice à ces mêmes frontières cantonales.

Une vision aussi étriquée n'est qu'un mauvais prétexte pour dissimuler une volonté de limiter les poursuites contre les criminels en col blanc, pourtant tout aussi dangereux pour la cohésion sociale et la liberté individuelle que les criminels plus « ordinaires ».

Un souhait ?

Je demeure persuadé que l'enjeu de cette élection, au-delà des discours et des slogans, sera la justice garante d'un principe essentiel de la démocratie, à savoir l'égalité de tous devant la loi, plutôt que la justice simplement gardienne de l'ordre pour le profit de quelques-uns.

Jean-Bernard SCHMID

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Le Téléthon Lignon a récolté 9500 francs

Le vendredi 11 janvier dernier l'association des commerçants du Lignon Shopping a eu le plaisir de remettre à Madame Christiane Scheidegger un chèque de Fr. 9'500.- représentant les deux jours du Téléthon Lignon qui se sont déroulés dans le patio du centre commercial du Lignon les 7 et 8 décembre 2001.

A cette occasion M. Hervé Theus, responsable du Téléthon Lignon a remercié tous les commerçants et les bénévoles qui ont participé à cette magnifique fête.

Rappelons que le vendredi fut la journée musicale puisque nous avons pu entendre durant la journée M. Tony Ferri, le groupe vocale des dames du Lignon ainsi que les enfants de l'école primaire du Lignon. Quelques « coups de cœur » durant cette journée nous ont été proposés par des habitants qui sont montés sur scène pour agrémenter d'une chanson « A Capella » l'après-midi.

Samedi fut la journée des enfants et des folies. Le clown Pascalou nous a amusé toute la journée. Tout le Lignon Shopping se souviendra encore longtemps, aux environs de 12h, de l'arrivée et la traversée d'une cinquantaine de cyclistes venant de Versoix.

Mme Christiane Scheidegger espère que le premier Téléthon Lignon sera suivi par d'autres Téléthons non seulement au Lignon mais aussi sur la commune de Vernier.

M. Theus rassure Mme Scheidegger en lui rappelant que des contacts avec les autorités ont déjà été pris lors de l'apéritif offert aux conseillers municipaux et administratifs.

M. Pascal Magnin, remercie encore une fois chaque participant et souhaite « bon vent » pour la suite du Téléthon Genève.

Cette cérémonie se termine bien sûr avec un apéritif offert par les commerçants où chaque membre présent a pu discuter avec Mme Scheidegger.



Le remise du chèque par M. Hervé Theus, responsable du Téléthon Lignon, à Mme Christiane Scheidegger

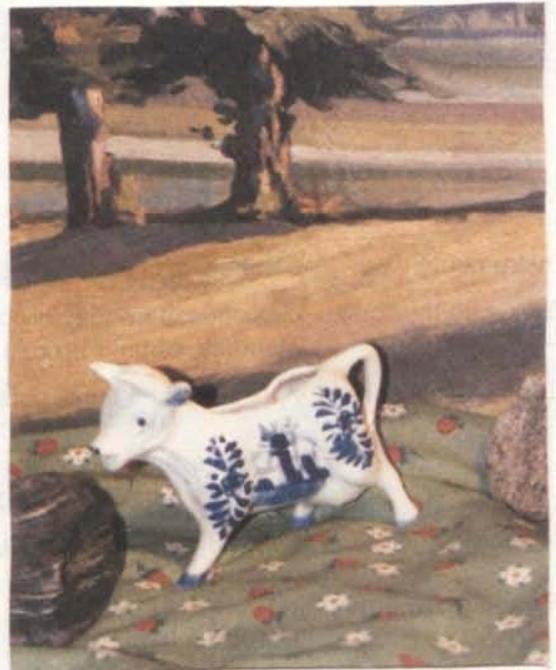
Vous avez dit «violon d'Ingres» ?



63. La fin de l'alpage X

Andantino espressivo.

1. A - dieu, ma mon - tagne et mon pau - vre cha - let. —
 2. A - dieu, les grands jours du so - leil é - cla - tant. —
 3. A - dieu, voix du soir a - len - tour du cha - let. —
 4. A - dieu, so - li - tude a - pal - san - te des monts.



Quand avez-vous vu pour la dernière fois un troupeau de vaches dans le Village ? Nous voulons parler de ces aimables bovidés au museau humide qui engouffrent de l'herbe (de la vraie) par une extrémité et qui restituent du bon lait bien crémeux à l'autre bout: là, il faut évidemment bien choisir, il y a bout et bout!

Madeleine M. ne se pose plus la question: elle conserve un troupeau d'au moins 50 têtes de bétail dans son appartement et cela sans le moindre problème. S'il fallait les nourrir, il suffirait de sortir une brique de lait du frigo. Mais est-ce bien nécessaire? Telles que vous les voyez, elles paissent tranquillement l'herbette en fleurs, dans un coin de la campagne genevoise...

les p'tites notes de



Une soirée, c'est comment...?

En ce moment, c'est le grand boum! pour les préparatifs de la Soirée Annuelle de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine.

Les directeurs ont terminé depuis un moment de mettre au point le programme musical que les accordéonistes répètent chaque semaine depuis des mois.

Il y en aura pour tous les goûts :

de la musique de film (Amélie Poulain, Harry Potter),
du classique (Concerto en Fa mineur BWV 1056 de Jean-Sébastien Bach , ...),

des tubes de la fin du 20^{ème} siècle (C'est bon pour le moral, Money Money, Dreamer, Music, Y.M.C.A...),

des pièces originales pour accordéon (Move It, Solitude d'Astor Piazzolla, Norda Tango...),

des tubes à reprendre en chœur avec nos chanteurs-maison (Nathalie, Fais comme l'oiseau, Be bop a Lula...)

En ce qui concerne la mise en scène, on a déjà écrit sur le papier les effets de lumière, les petits gags marrants qui égayeront la soirée, les entrées des figurants... Il ne restera plus qu'à mettre tout cela au point au dernier moment... Pourvu que ça marche...!

L'organisation d'une soirée de cette ampleur est un vrai casse-tête: il faut penser à tout et comme on n'est que des humains, on oublie chaque fois quelque chose. Il faut penser à la buvette, au bar à champagne, au stand souvenirs, à la tombola et à ses 400 lots, à la présentation (M.Borgis s'en chargera une fois de plus avec brio!), au nombre de tables et de chaises qu'on va installer (l'année dernière, il n'y avait pas assez de places...), etc.
Le comité a bien du travail pour que tout fonctionne au moment voulu !

Une chose est sûre :

Tous les musiciens de l'Avenir, des plus petits aux plus expérimentés, vous donnent rendez-vous

**le samedi 20 avril 2002,
à la salle communale de Vernier-Place, à 20h15,**

pour une soirée intitulée «**Star Accordéon**», un petit clin d'œil à l'émission de TF1...

Profitez-en et venez suffisamment tôt: l'entrée est gratuite!

Sylvie BOSSI-PAHUD

Duo Baïana Split

Instruments : baïanes / accordéons électroniques

Styles de musique : classique, baroque, folklore russe, irlandais, cajun, Piazzola...

Types d'animation : musique d'ambiance pour apéritifs, fêtes...

Concerts, animation musicale pour mariages dans et hors église...

Musiciens : Sylvie BOSSI et Daniel CLOUX

Renseignements : tél. 021/825.40.09
Natel 078/744.50.71

Cours GRATUIT d'Accordéon

(cours en groupe; pour débutants; jusqu'à 17 ans)

Début du cours : mardi 5 mars 2002

Durée du cours : 2 mois

Horaire : de 17h à 18h

Lieu : école de Châtelaine

Prix du cours : **GRATUIT !**

Location d'un accordéon : Fr. 40.- par mois

Renseignements et Inscriptions :

Daniel CLOUX, tél. 021/825.40.09

Natel 078/744.50.71

Prochains concerts de l'Avenir de Châtelaine

Samedi 20 avril 2002 : Soirée annuelle

Participation des 3 orchestres de l'Avenir

Salle communale de Vernier-Place – 20h5

Entrée gratuite

tombola – buvette – petite restauration

LA MACAV

Ouverte du mardi au samedi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30. Fermeture durant les vacances scolaires.

Jusqu'au 23 mars 2002

CLUB EN FAUTEUIL ROULANT DE GENEVE

ARTISANAT



Association des intérêts de Châtelaine et environs
Case postale 207 - 1219 Châtelaine

Fête des Rois 2002

Samedi 12 janvier 2002, 14h les portes de la salle de gym de l'école de Châtelaine se sont ouvertes pour recevoir nos aînés ! Ils étaient conviés à notre traditionnelle fête annuelle.

Plus de 40 de nos membres se sont ainsi retrouvés, accueillis par Emily et Simon, puis se sont installés autour de tables richement décorées par Marie-Louise.

Madame Chantal Longchamp, présidente du Conseil Municipal, a présenté ses voeux et adressé à nos invités un cordial message de la part de nos autorités.

Puis vint le tour de l'orchestre Pasadena d'entraîner nos aînés sur la piste de danse. Pendant ce temps le comité de l'AICE, renforcé par la Ludothèque

de Châtelaine a servi divers plats et boissons.

D'excellentes et remarquables interprétations musicales ont entrecoupé l'après-midi. Simon Johnson à la clarinette, Ludovic Montfort à l'accordéon et Emily Johnson, petite chanteuse et poétesse ont ainsi offert et créé un sympathique pont entre les diverses générations.

Après le dessert, la tombola richement dotée a clos cette merveilleuse fête.

L'AICE tient à remercier les entreprises et les privés qui ont permis la réussite de cet après-midi : Famille Steve Stragiotti - Entreprise Edouard

Brique SA - Garage de l'Ecu, M. Jean-Pierre Girard - Café de la Terrasse, Alfarest Sàrl - TV Express - Entreprise de Ferblanterie, M. Giulio Leone - Restaurant Le Sporting, M. Antonio Carballido - Tabac de Maisonneuve - Carrosserie Corbex - Manor Genève - Centre Commercial de Planète Charmilles - L'Oréal, Lorsa SA - La Boulangerie et Pâtisserie Jenny - Migros Genève - Garage Jean Jenny - La Ludothèque de Châtelaine et tous ses membres Eliane, Marie-Louise, Martine ainsi que Mark, Ludovic, Simon, Emily et l'Orchestre Pasadena Olivier et Michel.

Nous donnons d'ores et déjà rendez-vous à nos aînés pour la fête de 2003.

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AICE

En vertu des statuts, l'AICE convoque ses membres et non-membres à l'assemblée générale 2002 qui aura lieu le **mercredi 10 avril 2002** au Centre de Quartier de Châtelaine, 86, av. de Châtelaine, sous la salle de gym de l'école de Châtelaine.

Au cours de cette soirée vous aurez la possibilité de vous présenter comme membre du comité et vérificateur des comptes. N'hésitez pas à le faire, votre soutien est l'avenir de l'association.

- Ordre du jour:
1. Election des scrutateurs
 2. Lecture et acceptation du P.V. de l'Assemblée Générale 2001
 3. Rapports : du président, de la trésorière, des vérificateurs de comptes
 4. Acceptation des rapports et décharge au comité
 5. Elections : du président, des membres du comité, des vérificateurs
 6. Fixation du montant de la cotisation
 7. Divers

Si d'ores et déjà vous avez des points à inscrire à cet ordre du jour, veuillez les communiquer par écrit à AICE, CP 207, 1219 CHATELAINE.

Le comité de l'AICE souhaite vous voir nombreux à cette assemblée suivie du traditionnel verre de l'amitié.

Votre comité

C'EST EN BOUQUINANT A LA LIBRAIRIE ALPHA QUE



écailles lumineuses, parfois crapaud à tête de chat ou oiseau-serpent couronné d'or; elle est présentée tantôt comme un animal rampant au corps froid et glabre, tantôt comme une bête aux pattes griffues dont le corps est hérissé de poils piquants». Mais une constante: elle porte des richesses qui tentent celui qui l'aperçoit.

nous sommes tombé sur un livre étonnant: L'OEIL DE LA VOUIVRE. Son auteur, »Edith Montelle, bibliothécaire de formation, est conteuse professionnelle. Au fil de ses voyages, elle a rassemblé légendes et récits du monde entier». Elle a réuni dans ce livre l'essentiel des récits sur la Vouivre, explorant tous ses terrains d'apparition, principalement en Franche-Comté, dans le Jura suisse, en Alsace, en Bourgogne, au Luxembourg, en Italie.

Parfois, la Vouivre est un serpent volant qui a sur le front un oeil maléfique: une escarboucle qu'elle dépose sur le rivage d'un étang ou sur le bord d'un torrent avant de se baigner. Un homme courageux peut tenter de s'en emparer. Malheur à lui s'il rate son coup!

Dans d'autres régions, la Vouivre peut être «femme, parfois serpent aux

Depuis plus de vingt ans, Madame Montelle rassemble des récits sur la Vouivre, parcourt les montagnes jurassiennes et alpines à l'écoute de leurs habitants. Ce long travail forme la base de son métier de conteuse. Elle a également mis en scène certains de ces contes et les a intégrés dans des spectacles variés.

Dans son vol, la Vouivre parcourt un grand nombre de territoires: Jura, Doubs, Bourgogne, Savoie, cantons de Neuchâtel, de Vaud, du Valais. En donner le détail ici est impossible, mais parmi ces noms, c'est un village qui a retenu notre attention: VERNIER-FONTAINE! On n'est pas seuls au monde. Il existe un autre Vernier. Avec une fontaine!

A la lecture de ce nom, tout bon Verniolan saute sur une carte routière

et découvre cette localité dans le Doubs, à 1,5 km de la N 57, entre Pontarlier et Besançon. C'est à deux pas. Faire le plein, empocher des euros et en route !

160 km et on arrive à Vernierfontaine. C'est en un seul mot. Sur la carte, une D 27 semble pourtant séparer le mot en deux parties. Un coup d'oeil dans le livre: le nom du village se trouve en fin de ligne: d'abord Vernier puis à la ligne suivante: fontaine.

Ah ?? Explorons quand même...

C'est un bourg situé à 720 m. d'altitude, sur le plateau d'Ornans; En 1999, la commune comptait 321 habitants, soit 24 au km². Il n'y a pas d'immeubles collectifs: la presque totalité des 115 résidences sont des maisons individuelles. Il y a la Mairie, l'Eglise, la Place du village, le Presbytère, l'Ecole, la Fromagerie, l'Association sports et loisirs, la Chorale, la Garderie, la Bibliothèque, etc.

Nous faisons la connaissance d'un instituteur à la retraite, Jean Amiotte-Suchet, historien aimant son village et qui écrit régulièrement dans le Bulletin municipal annuel. Nous passons une demi-heure apéritive très agréable dans sa famille.

«L'étymologie du nom du village paraît ambiguë. Le premier terme «Warnarii» pourrait se rapprocher d'un patronyme



germanique «Garnier». Cela impliquerait que le village existait au moins au Vème siècle, sans doute au-delà... En 935, on trouve encore dans une charte de Cluny, «Warnerio Fontana»..... Au XVI siècle, tous les écrits utilisent l'écriture actuelle».

Contrairement à ce que le nom évoque, c'est le manque d'eau qui se signale à travers l'histoire. Il y avait bien des mares et des puits, mais une courte sécheresse obligeait les villageois à s'approvisionner ailleurs. Mais bien évidemment, Vernierfontaine possède maintenant son réseau d'eau communal.

Nous voulons rentrer à Genève avant la nuit. Nous faisons des photos, Monsieur Amiotte-Suchet nous fournit des documents intéressants et nous lui donnons un exemplaire du «Profil de Vernier».

Entre toponymes «presque homonymes» - à une fontaine près - on se doit bien ça !

Références:

L'OEIL DE LA VOUVRE, récits mythologiques par Edith Montelle; La Nuée Bleue; Editions de l'Est. Nous avons contacté Mme Montelle au 0033 3 81 62 27 73 à ORNANS Doubs

Bulletins municipaux de Vernierfontaine; exposés de M. Jean Amiotte-Suchet. Egalement dans Dictionnaire des communes, 1987.

Librairie Alpha; 89, avenue de Châtelaine; 1219 Châtelaine; tél. 022 796 25 86; fax 022 796 96 91 et alpha.y@swissonline.ch

Le Comité de l'AIVV



Te reconnais-tu ?



Si tu t'es reconnu(e), tu nous diras où et quand cette photographie a été prise. Puis tu rechercheras notre numéro de téléphone dans INFORMATIONS VERNIER de janvier 2002 et tu demanderas à tes parents de nous appeler.

Si tout marche bien, tu recevras un bon de Fr.30.- pour acheter des livres.

bonne chance le Comité de l'AIVV

LA GRANDE EPOPÉE DE PETIT BONHOMME

par le Groupe *Démons et Merveilles*
d'Angers
Spectacle visuel pour les petits

Mercredi 6 mars à 15h
Salle des Fêtes du Lignon
Place du Lignon 16
derrière le centre commercial

Age conseillé : pour les 3 à 6 ans

LA BOÎTE À IMAGES

Spectacle par *E'pericoloso Sporgersi*
Compagnie

Samedi 9 mars à 16h
Maison Chauvet-Lullin
Rue du Village 57, Vernier

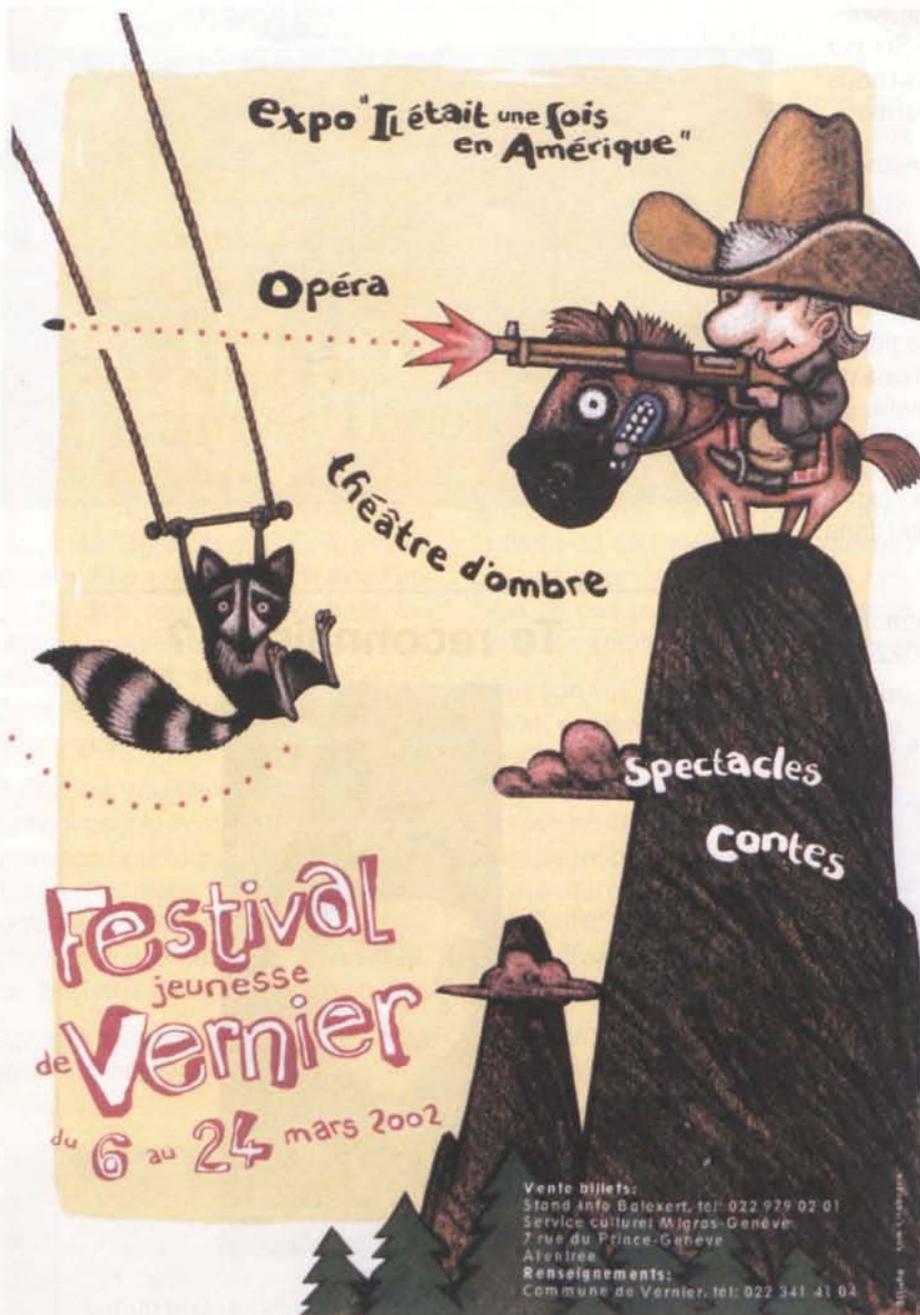
Age conseillé dès 5 ans

CIRCUS ET BOULE DE GOMME

Opéra par le Théâtre des *Enfants du*
Monde et la *Clé des Chants*

Mercredi 13 mars à 14h30 et 17h
Salle communale de l'école
de Vernier-Place
route de Vernier 200, Vernier

Age conseillé dès 6 ans



TOURNICOTI

Contes par Catherine Gaillard

Vendredi 15 mars à 17h
Maison Chauvet-Lullin
Rue du Village 57, Vernier

Judi 21 mars à 17h
Bibliothèque d'Avanchet
Centre commercial d'Avanchet

Age conseillé dès 5 ans

PIERRE ET LE LOUP

par le Théâtre « *Couleurs d'ombres* »

Mardi 19 mars à 17h
Bibliothèque de Châtelaine
av. de Châtelaine 83

Age conseillé dès 5 ans

SOS LIVRES !

Spectacle musical par la Compagnie
Julie et Bastien de Noisy-le-Grand

Mercredi 20 mars à 15h
Salle communale de l'école
de Vernier-Place
rte de Vernier 200

Age conseillé dès 6 ans

Renseignements : Commune de Vernier
Service culturel, Tél. 341 41 04
Service des Bibliothèques, Tél. 796 80 06

Vente Billets : Stand Info Balxert – Genève. Tél. 979 02 01
Service culturel Migros – Genève – 7, rue du Prince, à l'entrée

Votre assureur à Vernier



Armando Amore Conseiller en bancassurance

Natel 079 200 70 51
Bureau 022 809 13 27
Fax 022 809 13 00
E-mail armando.amore@helvetiapatria.ch

- Analyse de portefeuille
- prévoyance privée, 3ème pilier, économies d'impôts
- prévoyance professionnelle, 2ème pilier, contrats cadres
- assurance fonds de placement, prime unique, rentes viagères
- assurance pme, ménage, véhicules à moteur
- RC professionnelle, privée
- maladie collective, perte de gains
- assurance travaux de construction, technique, transport

Helvetia Patria Assurances
Agence générale de Genève
Bd Georges-Favon 18
1211 Genève 11



RAIFFEISEN



Banque Raiffeisen Genève Ouest

UNE BANQUE POUR TOUS

Les prestations très larges que nous proposons sont assorties de conditions avantageuses.

Nous avons la compétence que vous attendez de votre banquier ainsi qu'une infrastructure professionnelle organisée en coopérative. Découvrez avec nous des possibilités qui vous permettront d'aller plus loin.

Horaires de notre agence de Vernier :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
14h00 à 17h

PRETS HYPOTHECAIRES : TAUX 3,875 % net !

☎ 022 – 753.91.91

Exposition

Il était une fois... en Amérique

de Marc Beluet



Salle des fêtes du Lignon

Place du Lignon 16,
derrière le centre
commercial
Bus 7-18-27-51

du 9 au 24 mars 2002
de 14h à 19h tous les jours

Exposition visuelle et didactique: reconstitutions d'un campement de coureurs des bois, d'un abri de chercheurs d'or, d'un saloon, d'un village d'Indiens chasseurs de bisons, collection de 200 objets d'origine nord-américaine, personnages et figurines, film documentaire et fresques évoquant des scènes de vie au XIX^e siècle.

Tout public

Vente billets: Stand Info Balexert, Service culturel Migros-Genève, rue du Prince 7
A l'entrée: 5.- Enfants jusqu'à 16 ans gratuit

Renseignements: Service culturel de la Commune de Vernier, tél. 022 341 41 04

Festival Jeunesse de Vernier